



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 08.04.2021

Numéro de publication: HR02-1005144534

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Investment Migration Council, Genève

Investment Migration Council
rue Maunoir 16
1207 Genève

Investment Migration Council, à Genève, CHE-212.779.325 (FOSC du 18.12.2019, p. 0/1004787274). Statuts modifiés le 19.12.2019. Nouveau but: L'Association a pour but la promotion des programmes de résidence et citoyenneté par investissement, l'accroissement de la connaissance et de la compréhension de ces programmes et l'encouragement d'un haut niveau de professionnalisme, de compétence ainsi que de comportement éthique au sein des professionnels traitant de ces programmes. A cette fin, l'Association pourra contribuer aux actions suivantes: contribuer à et soutenir des standards internationaux élevés pour les professionnels traitant des programmes de résidence et citoyenneté par l'investissement; encourager les contacts et les échanges parmi les professionnels traitant des programmes de résidence et citoyenneté par l'investissement; réunir les acteurs majeurs du secteur; interagir avec d'autres associations professionnelles, gouvernements et organisations internationales liés aux programmes de résidence et citoyenneté par investissement, notamment afin d'influencer positivement les politiques publiques dans ce secteur et améliorer la compréhension du public; améliorer la compréhension du public face aux défis rencontrés par les investisseurs et les gouvernements dans ce secteur; promouvoir la formation et des standards professionnels élevés parmi ses membres; organiser une conférence annuelle et d'autres événements durant lesquels des orateurs de hautement qualifiés traiteront des questions intéressant l'industrie des programmes de résidence et citoyenneté par investissement, les gouvernements et les organisations internationales. L'Association peut soutenir d'autres association ou organisations qui poursuivent le même but. Elle peut en particulier créer ou prendre une participation ou entrer dans un joint-venture ou une collaboration avec des associations ou organisations qui poursuivent le même but. L'Association est dépourvue de but lucratif. L'Association est en droit d'exercer toutes activités nécessaires à l'accomplissement de son but. Solimano Ratinoff Iván Andrés, du Chili, à Santiago, CHL, est membre du comité, avec signature collective à deux.

Registre journalier no 7108 du 01.04.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 245, Date: 18.12.2019

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève